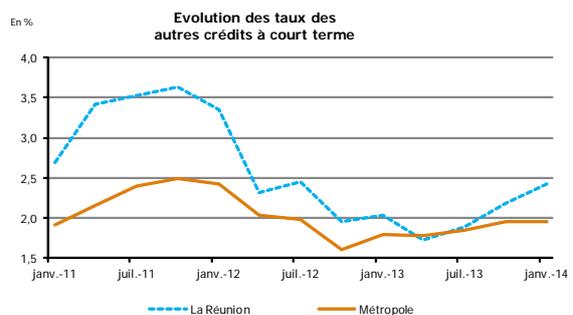
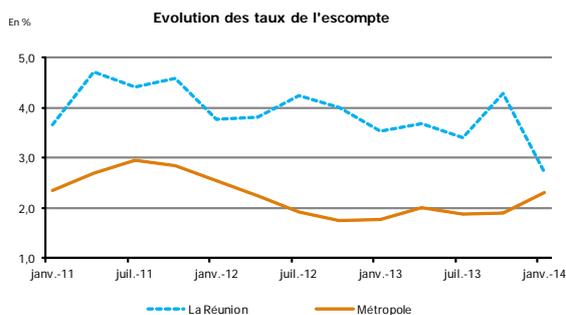
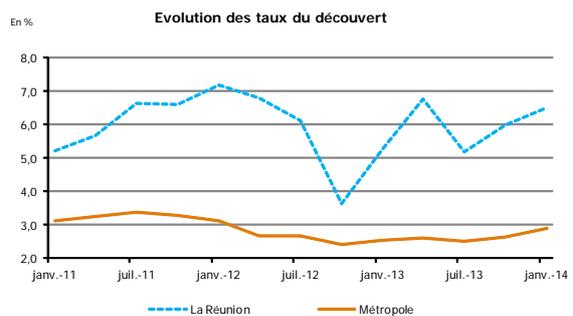
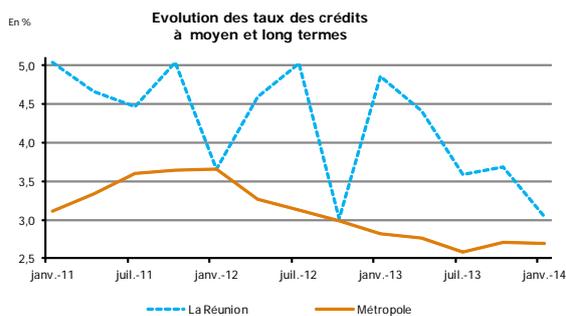


## Coût du crédit aux entreprises à La Réunion et dans les autres DOM Janvier 2014

Les taux moyens des crédits octroyés aux entreprises réunionnaises ont connus des évolutions contrastées entre octobre 2013 et janvier 2014. Le coût des crédits à moyen et long termes et de l'escompte baisse de manière sensible (respectivement - 64 points de base et - 157 pdb). Dans ces deux cas, des octrois portant sur des montants élevés, à des tarifs particulièrement négociés, expliquent l'essentiel de la baisse. Le coût des crédits à court terme non échéancés progresse en revanche de 24 pdb, et celui des découverts de 50 pdb.

Une partie de l'écart significatif avec les taux appliqués en France métropolitaine s'explique par des effets de structure, notamment pour les découverts (361 pdb d'écart) et pour l'escompte (42 pdb). Le tissu d'entreprise à La Réunion est en effet composé majoritairement de TPE et PME indépendantes, qui ne bénéficient pas des mêmes conditions d'accès au crédit que les grandes entreprises.

### ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS GLOBAUX ET PAR TRANCHE À LA RÉUNION<sup>1</sup>



Taux moyens débiteurs en %	Taux moyen pondéré global		dont Tranche 1 : ≤ 15 245		dont Tranche 2 : > 15 245 et ≤ 45 735		dont Tranche 3 : > 45 735 et ≤ 76 225	
	La Réunion	Métropole	La Réunion	Métropole	La Réunion	Métropole	La Réunion	Métropole
<b>Crédits à moyen et long termes</b>								
oct-13	3,68	2,71	6,19	3,22	6,01	2,95	4,90	2,89
<b>janv-14</b>	<b>3,04</b>	<b>2,69</b>	<b>6,61</b>	<b>3,20</b>	<b>5,64</b>	<b>2,89</b>	<b>4,84</b>	<b>2,92</b>
<b>Déouvert</b>								
oct-13	6,00	2,65	11,47	9,94	9,95	6,66	9,93	5,11
<b>janv-14</b>	<b>6,50</b>	<b>2,89</b>	<b>11,59</b>	<b>9,98</b>	<b>11,08</b>	<b>6,82</b>	<b>9,04</b>	<b>5,52</b>
<b>Escompte</b>								
oct-13	4,29	1,90	2,90	3,09	4,42	3,91	n.s. **	3,32
<b>janv-14</b>	<b>2,72</b>	<b>2,30</b>	<b>2,53</b>	<b>3,10</b>	<b>3,37</b>	<b>3,99</b>	<b>n.s. **</b>	<b>3,25</b>
<b>Autres crédits à court terme</b>								
oct-13	2,18	1,95	4,64	3,63	4,60 *	3,39	n.s. **	2,73
<b>janv-14</b>	<b>2,42</b>	<b>1,96</b>	<b>4,66</b>	<b>3,47</b>	<b>n.s. **</b>	<b>3,10</b>	<b>n.s. **</b>	<b>2,64</b>

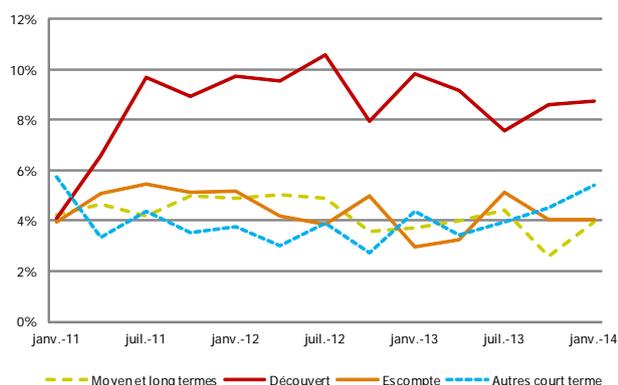
\* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 20 et 30)

\*\* Non significatif compte tenu d'un nombre d'observations insuffisant (inférieur à 20)

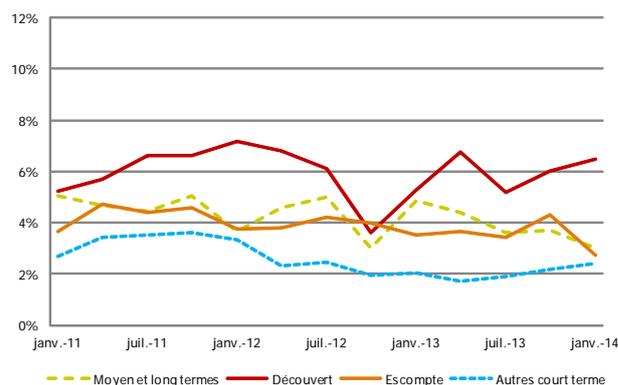
<sup>1</sup> La comparaison des taux par tranche permet de mettre en évidence des effets de structure. En raison de la composition de leurs parcs d'entreprises, les crédits octroyés dans les DOM concernent en effet majoritairement les premières tranches de montant, pour lesquelles les taux moyens sont les plus élevés. Cet effet de structure expliquerait près d'un quart de l'écart entre les taux moyens pondérés globaux des découverts métropolitains et réunionnais, et plus de la moitié de l'écart sur l'escompte.

# ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS GLOBAUX PAR GÉOGRAPHIE<sup>2</sup>

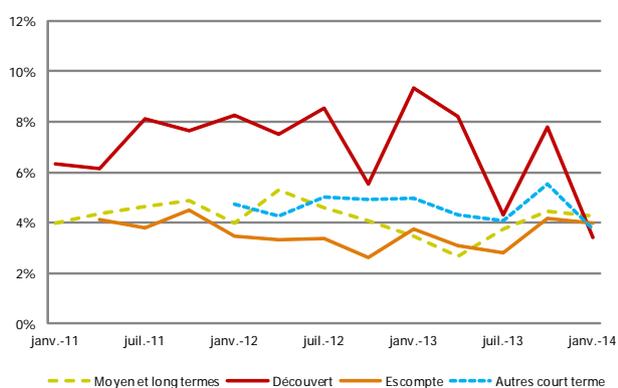
Guadeloupe



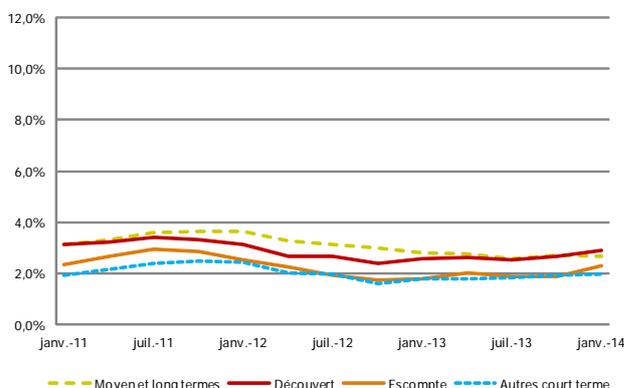
La Réunion



Martinique



Métropole



## MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité à La Réunion. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières, ainsi qu'aux entrepreneurs individuels, lorsque l'usage du prêt est professionnel. L'enquête de janvier 2014 exploite près de 5 000 déclarations relatives aux crédits consentis au cours du mois. Elle se fonde sur le taux effectif au sens étroit (TESE), c'est-à-dire la composante « intérêt » du taux effectif global (TEG).

Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les « crédits à court terme » désignent les crédits de durée inférieure ou égale à 2 ans, tandis que les « crédits à moyen et long termes » sont d'une durée initiale strictement supérieure à 2 ans.

La catégorie des « découverts » rassemble les découverts (au sens strict), ainsi que les crédits permanents (facilité de caisse).

La catégorie « escompte » regroupe l'escompte (au sens strict), les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales.

Les taux issus de moins de 30 observations sont signalés avec un astérisque (\*). En dessous de 20 observations, les taux ne seront pas calculés.

A la suite d'un changement méthodologique intervenu en janvier 2011, les taux moyens par catégories calculés à partir de l'enquête de janvier 2011 ne sont pas directement comparables avec ceux des enquêtes précédentes.

<sup>2</sup> Pour certaines catégories de crédit, le nombre d'observations mensuelles est limité, ce qui explique le caractère parfois erratique des séries. Ainsi, les fortes baisses des taux des crédits à moyen et long terme enregistrées à La Réunion en janvier et octobre 2012, puis en juillet 2013, sont en grande partie liées au financement d'opérations exceptionnelles à des taux particulièrement négociés. De la même manière, les baisses du taux des découverts en octobre 2012 et juillet 2013 s'expliquent à chaque fois par un abandon d'agios octroyé par l'un des établissements de la place à une partie de sa clientèle.